



Flash cultures n°22 - Mardi 27 juin 2023

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Pour une première, c'est une réussite et il y a du grain à moudre !

Pour la première fois, la Chambre d'Agriculture du Jura réalisait une expérimentation sur orge d'hiver avec plusieurs thématiques au GAEC de la Louvière à La Loye. Tout d'abord, deux variétés sont comparées, KWS Faro en brasserie et LG Zebra en fourragère. Sur chacune des variétés, 3 expérimentations : insecticide, fongicide et une dernière croissant fertilisation azotée et régulateur.

Pour les résultats de l'essai insecticide, l'hétérogénéité des résultats (zone moins homogène qu'il n'y paraissait) ne devrait pas nous permettre de tirer des conclusions sachant que le risque puceron et cicadelle était faible. Pour ce qui est de la protection fongicide (0, 1 ou 2 traitements), le rendement progresse à chaque traitement supplémentaire mais la nuisibilité totale maladie n'est que de 15q/ha.

ORGE D'HIVER

* Récolte :

Elle se termine avec des résultats plutôt bons mais avec cependant des grands écarts et donc des déceptions et des satisfactions.

Avec une dose X de 150N (objectif de 85q/ha), le rendement moyen l'essai dépasse les 120q/ha. 40N en plus au stade 1 nœud procurent 6 à 10q/ha supplémentaires selon les modalités. Contrairement au régulateur qui n'apporte aucun gain de rendement et ce, quelle que soit la dose d'azote, ou la variété. Il n'y avait aucune verse y compris dans les micro-parcelles sur-fertilisées (230N) et non régulées. Dommage que la pluie en fin de récolte ne nous ait pas permis de faire des pesées de paille notamment entre modalités régulées et non régulées.

En attendant des résultats plus complets et définitifs, on retiendra que quand tout est fait (reliquat sortie hiver) et bien calculé en ce qui concerne la fertilisation azotée, il n'y a pas à craindre de verse pour des variétés classées peu sensibles à la verse telle que LG Zebra et KWS Faro.

TOURNESOL

* Stade :

Floraison. Voir Photo 1 ci-dessous.



Photo 1 : Villette-lès-Dole, 3 abeilles sur ce capitule, au moins une en moyenne, soit plus de 50 000 abeilles/ha !

MAÏS

* Stade :

Les maïs les plus développés s'approchent de la floraison. La majorité est au stade 13-14 feuilles.

* Pyrale :

Les captures se poursuivent dans seulement 2 parcelles, Vincelles et Sellières (voir tableau 1). Dans cette dernière, des pontes ainsi que des larves baladeuses ont été vues sur 4% des pieds (voir Photo2). On peut considérer cette parcelle à risque et donc prévoir une protection insecticide « chimique » s'il n'y a pas eu de pose de trichogramme. Pour toutes les autres, le risque semble identique aux années précédentes, c'est-à-dire faible.



Photo 2 : Reste de la ponte + larves baladeuses "plurivoltines" ou "monovoltines" à Sellières.

Concernant le traitement chimique, il doit être positionné au stade larves baladeuses, c'est-à-dire à partir de la semaine prochaine (1er juillet). Voir BSV. Les insecticides autorisés n'ont pas tous le même impact sur la faune auxiliaire. On peut dire d'une certaine manière que le Coragen (0,125l/ha) est ce qu'il se fait de mieux, à l'inverse des pyrèthrinoides sous forme liquide (Cythrine Max 0,15l/ha, Karate Zeon 0,2l/ha, Lambdastar 0,2l/ha,...). Les insecticides sous forme microgranulés tel que le Sherpa 2 GC (15kg/ha) se situent entre les deux. Il y a toujours un risque de pullulation de

Tableau 1 : Captures de pyrales (papillon) dans les pièges à phéromones

Lieu	12/06	19/06	27/06
Vincelles	0	2	1
Vincent	0	2	0
Sellières	0	1	1
Brainans	0	1	0
Asnans	0	5	0
Belmont	0	1	0
Gevry	0	0	0
Rochefort-sur-Nenon	0	0	0

puccerons après un traitement insecticide à base de pyrèthrinoides sous forme liquide.

Analyse du risque pyrale et traitement chimique :

Depuis de nombreuses années nous ne trouvons plus de parcelles infestées de pyrales lors de la récolte fourrage et grain, et pourtant ce ne sont pas les parcelles non traitées qui manquent. Le risque de dégâts de pyrale est donc faible en plaine du Jura.

Bien évidemment, si vous avez eu une ou plusieurs parcelles bien touchée l'année dernière par la pyrale, il faudra prendre en compte ce risque cette année si vous avez semé du maïs sur ces mêmes parcelles ou dans les environs cette année.

On a pour habitude de dire qu'il est inutile de protéger les maïs ensilage contrairement aux maïs grain où l'on « assure ». Mais de plus en plus de parcelles récoltées en grain ne sont pas traitées, et l'on ne constate pas de dégâts. Attention tout de même aux parcelles récoltées tardivement.